



La Commune de Villefranche-sur-Mer propose un emplacement de 25 m² sur le parking du fond de la plage des Marinières pour l'installation d'une location de Stand Up Paddle.

- Période du 1^{er} avril au 31 octobre 2019
- Horaires de 8h00 à 20h00
- Prix 200 euros/an/m²

Contraintes d'occupation : voir cahier des charges annexé au présent avis.

- Aucune activité commerciale sur la plage
- Aucun stationnement et occupation sur la plage pour les planches
- Aucune publicité (banderoles, etc...) sur le site et aux abords sauf un panneau de signalisation à l'entrée du parking
- Propreté de l'emplacement à la charge du locataire
- Règlement de la redevance à l'installation

Pièces à fournir et à adresser à Monsieur le Maire, Mairie de Villefranche-sur-Mer - Hôtel de Ville - 06230 Villefranche-sur-Mer **avant le 15 mars 2019** :

- Pièce d'identité
- Kbis de moins de trois mois
- Attestation d'assurance responsabilité civile concernant l'activité en cours de validité
- Dossier de candidature

Contacts :

Monsieur Antony CHARPENTIER

Responsable du Service ODP

Tel : 04.93.76.32.80

antony.charpentier@villefranche-sur-mer.fr

Service des Sports

Tel : 04.93.76.33.51

sports@villefranche-sur-mer.fr